

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	12305	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		EL MARDI OTMANE	
Date de naissance :		16/06/83	
Adresse :		CASA	
Tél. :	0661 11 86 09	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	27/04/2023	Nom et prénom du malade :	El mardi otmane
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Fibroscopie			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 27/04/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/04/23	Voir Culture		1200,-	INP : LHN 91181249
27/04/23	C			
05/05/23	Bilan		G	

91181249

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Radiologie Spécialisée CASAPATH</i>	<i>27/11/2012</i>		<i>950 Dhs</i>
6. Rue des Hôpitaux - Casablanca 1er Etage - Casablanca			
BP 102 22 14 90			

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.						
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.						
	SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
						COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/> FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
		O.D.F. PROTHÈSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553				
		H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553				
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

ORDONNANCE

Casablanca le,

Urgences 24h/24

Médecine

Chirurgie

Réanimation

Radiologie

Cardiologie
Interventionnelle

Maternité

Réanimation
Néonatale

Hémodialyse

Dr. BENKIRANE DUMICHAUD
Hépato-Gastro-Entérologue
Centre Pharmacie
Bouskoura Casablanca
Immeuble 30325 Bd Al Ouhad
Casablanca 20180 Maroc

MARDI 10 JANVIER

Raniplex 20mg
1cp x 2/j avant

500

2°

Extra Nap.

1cp 1/j

S.V

250

80,

libosux

S.V

1cp 1/j bon

225

Dr. BENKIRANE DUMICHAUD
Hépato-Gastro-Entérologue
Centre Pharmacie
Bouskoura Casablanca
Immeuble 30325 Bd Al Ouhad
Casablanca 20180 Maroc

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

04/2022
04/2025
0222034

V002 -
ETEXMAC030CP



3 760162 579741

21283 PER: 12/2024
PPV: 21,00 DH

Dr Oumaïma BENKIRANE
Ep Lahlou

Spécialiste en Hépato-Gastro-Entérologie
Echographie - Fibroscopie - Coloscopie - Proctologie

- Diplômée de la faculté de médecine de Rabat
- Diplôme universitaire des hépatites virales et Anti-viraux, UPMC Paris
- Diplôme universitaire des Maladies inflammatoires chroniques intestinales, UPMC Paris

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

04/2022
04/2025
0222034

V002 - 01/21
ETEXMAC030CP



09/05/2023

Casablanca, le

Mr El Mardi Otmane

Veuillez ramener cette ordonnance lors de votre prochaine consultation

1370
RANCIPHEX 20 MG
1 comprimé 2 fois par jour avant

103,60x2
AMOXIL 1G
1 comprimé 3 fois par jour, au milieu des repas

1000x2
CLARIL 500
1 comprimé, matin et soir

98,00
PROBIO 5
1 gélule par jour

1100
LIBRAX
1 comprimé le soir, au milieu des repas (pendant 1

95,00
EXTRA MAG
1 Cp par jour le matin (pendant 20 jours)

854,90

STE PHARMACIE GOLF CITY
Centre commercial Bouskoura Golf City
RDC N° 9 - Bouskoura - Casablanca
Tél: 0522 59 07 09

PPV : 103,60 DH
LOT : 650870
PER : 11 / 24

144,90
PPV : 103,60 DH
LOT : 651316
PER : 11 / 24

GTIN: 16118001300895
Lot No: PTC6296A
EXP.: 11/2023
S.N.: OYL1BL137C4QH

شارع القدس، تجزئة السكن الأثنيق - «إقامة الصناع»، عمارة 405، الطابق الثاني الرقم 13 - الدار البيضاء الهاتف/fax: 05 22 50 30 31

Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Al Anik - «Résidence ASSAFA», Immeuble 405, 2ème Etage N° 13 - CASABLANCA
Tél./Fax : 05 22 50 30 31 E-mail : oumailabenk81@yahoo.fr

Librax®

Pour le traitement des symptômes de tension psychique.

LOT 23020 PER 02/2026
PPV 21.00 DH

Composition :

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-1-méthyl-5-oxo-1,3-dihydro-1,5-dihydro-2H-1,4-benzodiazépine et 2,5 mg de bromure de clidinium par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucose.

Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium sont utilisés pour traiter les troubles fonctionnels au niveau du système nerveux central. Le chlordiazépoxide, benzodiazépiner, possède des propriétés anxiolytiques et myorelaxantes. Son emploi est indiqué dans les troubles de manière causale ou secondaire à l'anxiété. Le bromure de clidinium est un anticholinergique qui relaxe la musculature lisse et inhibe l'activité de la sécrétion salivaire. Il permet une action à la fois centrale et périphérique, surtout lors de troubles fonctionnels survenus dans les voies urinaires. Dans de tels cas, elle est associée à des manifestations végétatives.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est absorbé en majeure partie sous forme inchangée. La concentration maximale est atteinte en moyenne

entre deux et quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépam, desméthyldiazepam. Le démoxépam et le desméthyldiazépam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spasmodique.

Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.

Fabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharma**
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

Librax®

Chlordiazépoxide
+Bromure de Clidinium

5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés

CLARIL®
Clarithromycine 500 mg
Boîte de 14 comprimés

PPV - 160.00 DH

6 118000 191001

CLARIL®

comprimé pelliculé

Clarithromycine 250 mg - 500 mg

cine - Boîte de 14.

cine - Boîte de 14.

CLARIL 250 mg

250 mg

1 comprimé

CLARIL 500 mg

500 mg

1 comprimé

Pelliculage : cire, colorant jaune de quinoléine.

PROPRIÉTÉS :

Antibiotique de la famille des macrolides.

INDICATIONS :

Traitements des infections dues aux germes définis comme sensibles dans les manifestations :

- Sinusites aiguës.
- Exacerbations des bronchites chroniques.
- Pneumopathies communautaires non sévères.
- Traitement curatif des infections à Mycobacterium avium chez les patients infectés par le VIH.
- Angines documentées à streptocoque A bêta-hémolytique.
- Surinfections des bronchites aiguës.
- Infections cutanées bénignes.
- Infections stomatologiques.
- En association à un autre antibiotique et à un antisécrétorien, éradication de Hélicobacter pylori en cas de maladie ulcéreuse gastroduodénale.

CONTRE-INDICATIONS :

Absolues :

- Hypersensibilité à la clarithromycine ou à l'un des composants.
- Allergie aux macrolides.
- Alcaloïdes de l'ergot de seigle (dihydroergotamine, ergotamine), cisapride, mizolastine, pimozide, bérpidil.

Relatives :

- Bromocriptine, cabergoline et pergolide, tacrolimus, ebastine, tolterodine, halofantrine.
- Grossesse et allaitement.

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :

- Angines : 500 mg/j, en 2 prises pendant 5 jours.
- Infections stomatologiques et cutanées : 500 mg/j en 2 prises.
- Infections bronchiques : 500 mg à 1 g/j en 2 prises pendant 7 jours.
- Sinusites aiguës, pneumopathies, bronchiques chroniques : 1 g/j en 2 prises pendant 7 jours.
- Eradication de Helicobacter pylori : 500 mg soit 1 comprimé associé à 1g d'amoxicilline et 20 mg d'oméprazole matin et soir pendant 7 jours. La trithérapie sera suivie d'un traitement antisécrétorien d'une durée de 3 à 5 semaines.
- Respecter la prescription médicale.
- Avaler les comprimés avec un verre d'eau de préférence au cours des repas.

ADAPTATION DE LA POSOLOGIE :

chez les insuffisants rénaux / clairance de créatinine < 30 ml/min 1 réduire la posologie de moitié

0 mg.
illé.
e.

CLARIL®
Clarithromycine 500 mg
Boîte de 14 comprimés

PPV - 160.00 DH

6 118000 191001

C
C
Cl
Excip
Pelliculage : cire, huile, colorant jaune de quinoléine.

PROPRIETES :

Antibiotique de la famille des macrolides.

INDICATIONS :

Traitements des infections dues aux germes définis comme sensibles dans les manifestations :

- Sinusites aiguës.
- Exacerbations des bronchites chroniques.
- Pneumopathies communautaires non sévères.
- Traitement curatif des infections à *Mycobacterium avium* chez les patients infectés par le VIH.
- Angines documentées à streptocoque A bêta-hémolytique.
- Surinfections des bronchites aiguës.
- Infections cutanées bénignes.
- Infections stomatologiques.
- En association à un autre antibiotique et à un antisécrétoriel, éradication de *Helicobacter pylori* en cas de maladie ulcéreuse gastroduodénale.

CONTRE-INDICATIONS :

Absolues :

- Hypersensibilité à la clarithromycine ou à l'un des composants.
- Allergie aux macrolides.
- Alcaloïdes de l'ergot de seigle (dihydroergotamine, ergotamine), cisapride, mizolastine, pimozide, bérpidil.

Relatives :

- Bromocriptine, cabergoline et pergolide, tacrolimus, ebastine, tolterodine, halofantrine.
- Grossesse et allaitement.

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :

- Angines : 500 mg/j, en 2 prises pendant 5 jours.
- Infections stomatologiques et cutanées : 500 mg/j en 2 prises.
- Infections bronchiques : 500 mg à 1 g/j en 2 prises pendant 7 jours.
- Sinusites aiguës, pneumopathies, bronchiques chroniques : 1 g/j en 2 prises pendant 7 jours.
- Eradication de *Helicobacter pylori* : 500 mg soit 1 comprimé associé à 1g d'amoxicilline et 20 mg d'oméprazole matin et soir pendant 7 jours. La trithérapie sera suivie d'un traitement antisécrétoriel d'une durée de 3 à 5 semaines.
- Respecter la prescription médicale.
- Avaler les comprimés avec un verre d'eau de préférence au cours des repas.

ADAPTATION DE LA POSOLOGIE :

chez les insuffisants rénaux / clairance de créatinine < 30 ml/min 1 réduire la posologie de moitié

5[®]

P.P.C : 98 Dh

Numéro de lot :

A consommer de préférence avant fin :

ques

par gélule

PROBIO 5° est un complexe de probiotiques (Lactobacillus acidophilus et Bifidobactérum lactis) et de prébiotiques.

Les probiotiques sont des bactéries bénéfiques qui restaurent naturellement la flore intestinale et favorisent un bon transit.

Composition :

Probiotiques (Lactobacillus acidophilus, Bifidobactérum lactis)	30 mg
Prébiotiques (Inuline de chicorée)	100 mg
Amidon de maïs	300 mg
Stéarate de magnésium	5 mg

Présentation :

Boîte de 10 gélules végétales.

Posologie :

Programme de 6 jours : 3 gélules par jour pendant 2 jours, puis 1 gélule par jour pendant 4 jours.

A prendre au cours des repas avec un verre d'eau.

Précaution d'emploi :

Réserve à l'adulte.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas dépasser la dose journalière conseillée.

A conserver dans un endroit frais et sec.

Ne convient pas aux femmes enceintes ou allaitantes.

* Unité Formant Colonie



Gélule Végétale



Sans Gluten



Sans Lactose



Sans OGM



CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr :

Nom et prénom du patient : *MARINI OTHMANE*

Age : *1983* Sexe : *M*

Date de prélèvement : *27.06.23*

Renseignements cliniques et paracliniques : *80% PRO chevillue + polyurie*

Foco = cesoph n°1 Aspect de

Gastrite aigue erythémato -

Blanc lâche et avec modulations

Organe prélevé : *Pollyc - DRS IRAS*

Nature de l'acte réalisé :

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol Endocol :

Date des dernières règles : Parité :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

(1) Pseudo

(2) Autre

(3) Jeunes

(4) Cesoph

Signature & Cachet

Boulevard Zekktouni

شارع الزق-tone

Boulevard Abdellatif
Centre Populaire
Banque

TRAMWAY

Jogaï / حجاوي
Boulevard Abdellatif

Station CACH

Station CMH

Station WAF

Station CMH

RUE DES HOPITALS

HOPITAL

TRANSFUSION

CENTRE DE

SEBTA

HOPITAL
INN ROCHID

Dépôt de Fonds

LES URGENCES

DÉPÔT

TRANSPORT

HOPITAL

URGENCE



Dr. Oumaima BENKIRANE
 Professeur de Pathologie
 Ex. Enseignante à la Faculté de
 Médecine de Casablanca

CENTRE DE PATHOLOGIE SPECIALISÉE CASABLANCA
 Professeur de Pathologie
 Ex. Enseignante à la Faculté de
 Médecine de Casablanca

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1^{er} étage 20360 Casablanca, Maroc
 Tel: 0522 22 13 46 / 66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 CASAPATH

IF 40204512 IF 400036

CASAPATH

FACTURE

REF : 23/05306

Date de facturation 27 / 04 / 2023
 Médecin traitant Dr. BENKIRANE OUMAIMA
 Patient EL MARDI OTHMANE - 111020
 Demande **H30427204 - 27/04/2023**

Liste des examens

BIOPSIE SIMPLE

	Total	900,00	Dhs
coefficient-P			818

Arrêtée la présente facture à la somme de : NEUF CENTS DIRHAMS

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
CASAPATH
 6, Rue des Hôpitaux - Résidence du parc
 1^{er} Etage N°1 - Casablanca
 Tel: 0522 22 13 46 - Fax : 0522 22 14 24

CLINIQUE VILLE VERTE

ELS AN
TEL : 0522 51 23 23
TEL : 0667 57 57 57

F A C T U R E

N° 2 670 / 2023 du 27/04/2023

Nom patient	EL MARDI OTMANE	Entrée 27/04/2023	Sortie 27/04/2023
Prise en charge	PAYANTS		

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
FIBROSCOPIE	1,00	K	1 800,00	1 800,00
			Sous-Total	1 800,00
Total				1 800,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total général 1 800,00
MILLE HUIT CENTS DIRHAMS	
0.00	

Encaissements		Carte Bq	Total encaissé	Solde
		1 800,00	1 800,00	0,00

CLINIQUE VILLE VERTE
Casa Green Town, Villa Verte
Bouskoura - Casablanca
Tél.: 05 22 51 23 23 - 06 67 57 57 57

Nom= Mr EL MARDI OTMANE

Casablanca, le 27/04/2023

Age= 1983

Indication= SD de RGO chronique + odynophagie

Opérateur/ Anesthésiste = Dr Benkirane O. / Dr CHARRI

Aide= Khadija

COMPTE RENDU DE FIBROSCOPIE DIGESTIVE HAUTE

Examen réalisé sous sédation au propofol par vidéoendoscope Olympus CV190

Œsophage :

Muqueuse œsophagienne normale jusqu'au cardia situé à 38 cm des arcades dentaires. Pas d'œsophagite

Il n'y a pas de hernie hiatale

Estomac : lac muqueux clair peu abondant

Fundus : muqueuse normale, plis fundiques harmonieux (Biopsies)

Antre : muqueuse antrale érythémato-blanchâtre d'aspect micronodulaire (Biopsies). Angulus de même aspect.

A la rétro vision : région sous cardiale libre.

Pylore centré facilement franchi

Bulbe : muqueuse normale. Il n'y a pas d'ulcère

DPB : muqueuse normale. Hauteur des plis duodénaux conservée (Biopsies)

CONCLUSION :

Aspect de gastrite antrale érythémato-blanchâtre et micronodulaire (biopsies à la recherche d'Hp)

Biopsies gastriques et duodénales faites



RECU LE : 27/04/2023
EDITE LE : 03/05/2023

NOM & PRENOM : EL MARDI OTHMANE
PRESCRIPTEUR : Dr. BENKIRANE OUMAIMA
AGE : 40 ans
Code Patient : 111020
N/REF : 30427204
ORGANE : Duodenum-estomac-œsophage.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Syndrome RGO chronique + odynophagie. FOGD : œsophage normal. Aspect de gastrite antrale érythémato-blanchâtre et micro nodulaire Bulbe DPB RAS

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I- Duodénum:

Trois fragments biopsiques mesurant entre 0,1 cm et 0,3 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Il s'agit d'une muqueuse duodénale avec la tunique musculaire muqueuse. Les villosités intestinales sont de hauteur normale. L'épithélium de surface est formé par des entérocytes et des cellules caliciformes régulières. Le chorion est oedémateux, congestif avec un infiltrat inflammatoire modéré à lymphocytes et plasmocytes avec de rares polynucléaires éosinophiles.

Il n'est pas vu d'atrophie villositaire ni d'agent pathogène.

II- Antre-fundus :

L'examen concerne six fragments biopsiques mesurant entre 0,1 cm et 0,5 cm provenant d'une muqueuse antrale (quatre fragments) et fundique (deux fragments) ne comportant pas de tunique musculaire muqueuse. Le revêtement de surface est conservé mucusécrétant. La couche glandulaire est de densité modérément diminuée. Les glandes sont basophiles dédifférenciées en superficie sans métaplasie intestinale ni signes de dysplasie. Le chorion est le siège d'un infiltrat inflammatoire modéré fait essentiellement de lymphocytes et de plasmocytes avec la présence de quelques polynucléaires neutrophiles.

L'*Helicobacter pylori* est retrouvé en quantité modérée au fond des cryptes.

III- Oesophage :

Trois fragments biopsiques mesurant entre 0,1 cm et 0,2 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Ils proviennent pour deux d'entre eux, d'une muqueuse œsophagiennes à revêtement de surface hyperplasique régulier et à chorion siège d'un discret fibro-œdème ponctué de cellules mononucléées. Il n'est pas vu de muqueuse spécialisée en faveur d'un endobrachyoœsophage. Absence de dysplasie ou de malignité.

CONCLUSION :

- **Duodénum : Duodénite interstitielle modérée non spécifique. Absence de signes de malignité.**

Dr. Lamia JABRI
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



EDITE LE : 03/05/2023
N/REF : 30427204

NOM & PRENOM : EL MARDI OTHMANE
PRESCRIPTEUR : Dr. BENKIRANE OUMAIMA

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE SUITE

- **Antre-fundus :** Gastrite chronique antro-fundique modérée, non atrophique, d'activité modérée, sans métaplasie intestinale ni dysplasie. Présence de l'Helicobacter Pylori en quantité modérée (++) . Absence de malignité.
- **Oesophage :** Discrets remaniements inflammatoires chroniques non spécifiques. Absence de signes en faveur d'un endobrachyoesophage.

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI
Anatomo Pathologiste
Centre de Pathologie Casapath
5, Rue des Hôpitaux Résidence du Parc-Casablanca
Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24

Dr. Amal BENKIRANE
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca